

# Le P'tit Mesverois

*Bulletin semestriel - Hiver 2017*



# Le mot du Maire

*Madame, Monsieur,*

*Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux les plus sincères. Alors que s'ouvre 2018, nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de joie et de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.*

*Pour un maire, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur ses collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers. C'est un grand réconfort de pouvoir compter sur eux, je les en remercie.*

*Comme chaque année, je vous propose un tour d'horizon des principaux travaux et événements de l'année. L'enveloppe budgétaire de 75 000 euros versée par l'ancienne communauté de communes pour les travaux de voirie a permis la réfection de la rue des Sables, de la rue du Mazou ainsi que les abords de l'église et du pont du Mazou.*

*Désormais, cette compétence voirie n'est plus communautaire. Il ne faudra compter que sur les fonds propres de la commune pour effectuer ces travaux très onéreux, ce qui va sans doute nous amener à faire des choix pour préparer notre prochain budget. Une certitude également : la compétence assainissement collectif ne sera pas reprise avant l'échéance légale de 2020 par la CCLVN. Dans un souci d'harmonisation, le conseil communautaire souhaite préparer ce transfert sans précipitation. Je vous rappelle que l'étude a été réalisée, ainsi que l'achat du terrain pour la station d'épuration pour un montant total de 20 160 €. Comme la loi nous l'impose pour les bâtiments recevant du public, l'école et la salle des fêtes ont été mises aux normes accessibilité pour un montant de 25 680 € subventionné par 16 140 € de DETR et d'enveloppe parlementaire. Les travaux d'enfouissement des réseaux, rue du Cimetière et à la sortie Nord route d'Antibes sont terminés. La participation communale est de 8 470 €. Sortie Sud, de nouveaux candélabres ont été installés pour un montant de 10 795 €. En 2018, ces travaux se poursuivront jusqu'au monument de 1870.*

*Pour profiter d'une opportunité avantageuse du SIEEN, tous les anciens systèmes d'éclairage seront remplacés par du matériel moins énergivore : les ampoules à led. La mise aux normes de sécurité électricité et gaz des bâtiments communaux nous a coûté 6 370 €.*

*Pour clore le chapitre des travaux, je vous livre une information qui va sans doute faire plaisir à plusieurs d'entre vous : il s'agit de l'installation d'un nouveau pylône par le fournisseur d'accès Orange. Un prestataire de la société est venu sur place et m'a confirmé sa construction l'été prochain.*

*L'inauguration de la stèle du camp-hôpital américain avec la participation de la commune de Bulcy fut une journée pleine d'émotions.*

*Je remercie tous les acteurs de cet évènement.*

*Désormais, le 11 novembre, une délégation du conseil municipal accompagnée des personnes qui le souhaitent se rendra sur le site pour se recueillir et déposer une gerbe en mémoire de ces hommes blessés et soignés au camp-hôpital américain. Je souhaite que cette démarche perdure dans le temps pour rappeler à nos enfants que sur les lieux-mêmes où ils ont grandi une structure incroyable a été construite en un temps record, une structure à la fois autonome et efficace pour soigner les soldats qui arrivaient du front par centaines.*

*Je voudrais souligner le dynamisme des associations qui animent notre vie locale. Le conseil municipal et moi-même nous unissons pour dire un grand merci à vous tous présidents, responsables et bénévoles, pour votre action dans les associations que vous représentez. Cette année sera encore une année où vous allez prendre du temps sur votre vie familiale, sur vos loisirs aussi, ce qui est un paradoxe, pour vous impliquer dans le bonheur des autres.*

*Cette voie que vous avez choisie est celle de la générosité, votre engagement et votre aide nous sont essentiels.*

*Voici brièvement, ce qui a marqué l'année 2017, je vous invite cependant à consulter le site Internet de la commune pour en savoir plus. Vous y trouverez les actualités importantes : les comptes-rendus des séances du conseil municipal, les photos des fêtes et de nombreuses informations.*

*C'est tout naturellement que vous avez manifesté votre enthousiasme pour aider l'association Vend'Espoir et le projet de la famille De Genouillac, de leurs enfants Gaëtan et Loïse, tous deux atteints d'une maladie génétique orpheline : l'ataxie de Friedreich.*

*Des bénévoles se sont déjà mis à la tâche et ont profité du village de Noël pour faire connaître l'association et récolter des fonds. Mesves Anim' et le comité des fêtes s'unissent pour une journée festive le samedi 28 avril 2018 dont les bénéfices seront reversés également à Vend'Espoir.*

*Cet élan de générosité me confirme que notre commune est un village où il fait bon vivre !*

*Bernard Gilot*

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 octobre 2017

Convocation du 2 octobre 2017

**Présents** : MM. et Mmes GILOT Bernard - CHARLON Emmanuel - CHICON Slajdana - DEROUX Jean-Marc  
Mme GOUGRY Anne-Marie - GUILLOT Michel - JUNCHAT François - LEFIEUX Isabelle - POITOU Arnaud  
SCHMITT Jacques - SEDE Samerha

**Représentés** : M. POIRIER Pascal (pouvoir donné à A.M. GOUGRY) - Mme ROSIER Marie Evelyne (pouvoir donné à B.GILOT)

**Secrétaire de séance** : M. POITOU Arnaud

La séance est ouverte à 18h30.

En ouverture de séance, le Maire invite les membres présents à observer une minute de silence en mémoire de M. Georges PERRET, conseiller municipal décédé le 22 juillet dernier.

## ◆ Délibération pour les autorisations et actes instruits par la commune en matière d'urbanisme

Le Maire présente la proposition de « Convention entre l'Etat et la commune de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol » (ordonnance n° 2005-1527 du 08/12/2005 – décret n° 2007-18 du 05/01/2007 – décret n° 2007-817 du 11/05/2007). Le préambule stipule que « Le Maire peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes de permis ou des déclarations préalables dont la décision relève de sa compétence et qui lui paraissent justifier l'assistance technique de ces services ». Après discussion, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour signer cette convention.

## ◆ Proposition du SIEEEN de modification de luminaires en vue d'économies d'énergie

Préalablement à la réunion, le Maire a fait parvenir à chaque conseiller la proposition du SIEEEN. En synthèse, il ressort que 43 lanternes vétustes (sur les 185 installées dans la commune) pourraient être remplacées par des lanternes de type « IP 66 » avec module LED et appareillages électriques ; ceci permettrait de respecter la valeur minimum d'efficacité lumineuse fixée à 70 lm/W, d'améliorer l'éclairage des rues concernées, de réduire la consommation d'énergie de 3722 kWh (57% de la consommation) et de rejeter 442 kg de CO<sup>2</sup> en moins par an dans l'atmosphère ; le coût des travaux pour la commune serait de 5848 € (soit 20 % du montant total, le reste étant couvert par le SIEEEN et par subvention TEPCV, Territoires à Energies Positives pour la Croissance Verte) ; les travaux doivent être réalisés fin 2017 - début 2018, et la facture sera réglée en 2018 sur le budget 2018. Après échange, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour valider et signer cette proposition du SIEEEN.

## ◆ Encassement d'une participation suite à l'occupation des Gens du Voyage

Les gens du Voyage ont déposé en mairie en espèce 100 € après l'occupation du terrain au bord de l'étang des Charmilles cet été. Le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour faire créditer au compte « 7718 – autres produits exceptionnels de gestion ».

## ◆ Adhésion au « Pays Nevers Sud Nivernais »

Le Maire présente la proposition en précisant qu'elle est en phase avec la stratégie de CCLVN et l'avenir probable du « Pays Bourgogne Nivernaise ». Après échange, le conseil municipal délibère et donne à l'unanimité (13 voix pour) mandat au Maire pour procéder à l'adhésion de la commune au « Pays Nevers Sud Nivernais ».

## ◆ Questions diverses

→ **Contrat aidé de S. Drouillat** : après les démarches entreprises par la commune, le contrat aidé de S. Drouillat est prolongé d'un an ; le Maire indique que seulement quelques prolongations de contrats de ce type ont été acceptées pour le département de la Nièvre.

→ **Salle des fêtes** : suite aux difficultés rencontrées cette année, le Maire propose d'instituer une caution de 80 € à déposer en mairie lors de la réservation de la salle des fêtes et une caution

de 300 € lors de la remise des clés au réservataire. Après échange, le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 voix pour) cette proposition.

→ **Changement d'œuvres sociales pour les agents communaux** : le Maire rappelle que la commune adhère au COS (Comité d'œuvres Sociales de la Nièvre) pour les agents communaux ; une proposition a été reçue en mairie pour remplacer le COS par le CNAS (Comité National d'Action Sociale), plus avantageux pour les agents. Après échange, le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 voix pour) ce changement d'adhésion à compter de 2018.

→ **Décès de personnes isolées dans la commune** : suite aux difficultés administratives rencontrées par la commune lors du décès récent d'une personne a priori sans famille, et pour éviter un enterrement « indigent », le Maire propose dans un premier temps d'identifier les autres habitants de la commune éventuellement dans une situation semblable ; le conseil municipal envisagera alors les suites qui pourraient être données au cas par cas. Dès maintenant, la mairie peut être contactée pour recevoir des informations complémentaires.

Madame Chicon propose son aide pour accompagner les personnes dans les diverses démarches administratives.

→ **Cimetière** : la commune effectuera un complément de recensement des concessions arrivées à échéance.

→ **Problèmes de stationnement et d'accès de véhicules Route d'Antibes** : signalés par des habitants de la commune, les solutions possibles seront examinées dans la prochaine réunion de la commission Travaux.

→ **Décorations de Noël** : le Maire indique qu'il a signé la commande de location (avec option d'achat en fin de contrat) de guirlandes initialement proposée en commission travaux et prévue au budget 2017 pour une durée de trois ans ; comme en 2016, des sapins givrés blancs seront commandés.

→ **Association Vend'Espoir** : le Maire informe qu'il s'est engagé à soutenir cette association. Il rappelle qu'une réunion d'information aura lieu le 27 octobre en salle des fêtes, relative à une manifestation (mai 2018) au profit de l'Association Française de l'Ataxie de Friedreich.

→ **Commissions municipales** :

**Commission du Personnel** : prochaine réunion le 17/11/2017 à 18h30 ; Mme Chicon rejoint cette commission en remplacement de Monsieur Georges Perret.

**Commission Travaux** : prochaine réunion le 04/11/2017 à 10h00.

→ Madame Sède indique que son fils qui participe régulièrement aux commémorations, se propose de chanter lors de la cérémonie du 11 novembre avec d'autres volontaires, le cas échéant.

La séance est levée à 20h30.

## État civil (4<sup>e</sup> trimestre 2017)

### NAISSANCE

BERNARD Alix, le 10 décembre 2017 à Nevers

### DÉCÈS et Inhumations

PERON Patrick, 58 ans, le 2 octobre 2017 à Nevers,  
GAUDREMEAU Christian, 82 ans, le 28 novembre 2017 à Cosne-sur-Loire.

## Vœux de la Municipalité



*Samedi 13 janvier 2018, Bernard GILOT et ses conseillers ont reçu  
Thierry FLANDIN (président de la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain),  
Perrine GOULET (députée de la Nièvre),  
l'adjudant-chef Christophe DORIDOT (Communauté de brigades de la Charité, Prémery, Pouilly),  
Françoise PILLARD et Pascal CHARTIER (vice-présidents de la CCLVN),  
François VANNIER (maire de St-Martin-sur-Nohain), Jean-Fernand THIBAUT (maire de Suilly-la-Tour)  
et Françoise CROTTET-FIGEAC (mairie de Pouilly-sur-Loire).*

# La tempête « Carmen » du 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'a pas épargné notre commune

La route du Motel a été fermée toute la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 2018. Un diagnostic par hélicoptère des réseaux électriques de notre commune sera effectué entre le 9 janvier et le 16 février 2018 pour détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.



## La carte d'identité à portée de clic !

### L'État simplifie mes démarches dans mon département !

#### Ma demande de carte d'identité se simplifie :

Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une de mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



## Campagne de porte à porte

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

Pour cette raison, nous souhaitons entreprendre une campagne de sensibilisation **en porte à porte à Mesves-sur-Loire du 29 janvier 2018 au 24 février 2018**, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

**NOTRE ÉQUIPE POURRA INTERVENIR ENTRE 10H00 ET 20H00**  
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**ET DE 10H00 À 18H00 LE SAMEDI.**

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

# 11 novembre 2017

Il nous tient à cœur, dans le cadre de la transmission de la mémoire et des valeurs républicaines, qui reste un devoir pour chaque citoyen, de proposer à des jeunes d'être les transmetteurs de ce message, en s'emparant eux-mêmes de l'Histoire souvent violente et morbide qui a construit la paix dont nous profitons pleinement aujourd'hui.

Deux jeunes volontaires ont donc interprété « La chanson de Craonne » devant le monument aux morts. Il s'agit de Léane COSTE et Jarrod SÈDE. A l'annonce de l'interprétation de ces chants par nos deux jeunes représentants, l'office national des anciens combattants a tenu à leur offrir un œillet du souvenir en tissu ainsi qu'une colombe de la paix. Un petit geste de l'ONAC qui en dit beaucoup sur la symbolique... ces objets ont été remis par Monsieur le Maire qui a salué à la fois la teneur des textes interprétés mais aussi le courage de deux jeunes face à un public d'adultes toujours aussi nombreux et fidèle.

Merci à nos jeunes citoyens et au Lieutenant Colonel LAPLACE pour la lecture du discours proposé par la fédération des anciens combattants mais surtout pour l'expression libre sur la guerre et l'Histoire qu'il a prononcée en conclusion de la cérémonie.

Après le vin d'honneur une gerbe a été déposée à la stèle du camp-hôpital américain par les élus.

*Fiers d'être citoyens, fiers d'être Mesverois !*



## Concert d'automne



Comme le disait si bien le poète Alfred de Vigny « j'aime le son du cor, le soir, au fond des bois »...

Ce 18 novembre, le son du cor, ou plutôt des trompes de chasse, remplissait notre église, transformée en salle de concert.

Le groupe de musiciens et chanteurs, « les Échos de la Plaine » nous ont fait vibrer comme les murs de notre antique monument, au son de leurs instruments et de leurs chants.

Aussi surprenant qu'inattendu, le concert s'est terminé, à l'initiative des artistes, sur le parvis de l'église.

Notre association, Mesves Anim', vous convie à son prochain concert le 28 avril 2018. Nous accueillerons « La Chavannée »,

une association d'artistes qui défendent les arts, les traditions populaires, qu'elles soient musicales, culinaires ou relevant de la batellerie... Nombre d'émissions télévisées ou radiophoniques ont couvert, par leurs reportages, les activités de cette association. Le type de concert qu'ils nous présenteront fait le « buzz » comme disent les jeunes. <http://lachavannee.com/wp/>

Rendez-vous donc le 28 avril 2018 !

Nous remercions les bénévoles qui nous ont épaulés dans l'organisation de cette manifestation.

*L'équipe de Mesves Anim' vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

*Le Président, P. POIRIER*

# ÉGLISE de MESVES-SUR-LOIRE

**SAMEDI 28 AVRIL 2018 à 18H**

## CONCERT DE PRINTEMPS

**ORGANISÉ PAR MESVES ANIM'**

**AU PROFIT DE L'AFAF**

\* AFAF : Association Française Ataxie de Friedreich



### **La Chavannée**

*Entre Bourbonnais, Nivernais et Berry,  
les Chavans s'attachent à faire découvrir le patrimoine musical de ces régions  
du Centre de la France. Prenant appui sur un important répertoire vocal,  
ils mêlent chants et adaptations instrumentales à leurs propres compositions.  
Le chœur de 40 personnes se produit dans les églises du centre de la France  
(Bourbonnais, Nivernais, Berry...).*

*Le concert d'1h20 présente des chants populaires interprétés  
en costume traditionnel, accompagnés aux instruments  
(harmonium, vielle, cornemuses, flûtes, tambour...).*



**ENTRÉE :**

**ADULTES : 8 € / ENFANTS : 4 € / GRATUIT – 6 ans**



# L'ATAXIE DE FRIEDREICH

L'Ataxie de Friedreich est une maladie rare, neuro-évolutive, incurable actuellement ; elle commence souvent entre 5 et 15 ans, parfois plus tard. Progressivement, elle prive le jeune de l'équilibre, de la marche, de l'écriture, de l'élocution ; il existe aussi d'autres problèmes, cardiaque, scoliose... Aucune atteinte intellectuelle.



## LA NAISSANCE DU PROJET

Le vent continue à souffler après les formidables défi et aventure humaine du Peloton de l'espoir...

Le projet est né au bord de la Loire avec Charles de Genouillac, papa de Gaëtan et Loïse tous deux atteints de l'ataxie ; charpentier ayant construit des fûtreaux pour son plaisir, il a déjà effectué 2 fois la descente de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe.

Il est né aussi de la volonté de Gaëtan, 19 ans et Loïse, 17 ans : cette descente, ils aimeraient la réaliser avec leur père, ils aimeraient que d'autres puissent en profiter. Ils souhaiteraient faire connaître leur combat et aider la recherche.

Mais un projet naît souvent de solidarité et de rencontres. Celle de Charles et de Michel Dappel-Voisin fait des ricochets : Michel (Marche Vendéenne de l'Espoir), a parcouru 3000 km et récolté plus de 45 000 € depuis 11 ans pour l'AFAF ; il s'associe au Vend'Espoir ! Rejoint par de nombreuses familles, les Poitiers, les Robin, les Brossier, les Dalibard et d'autres à venir...

## LES OBJECTIFS DU PROJET

**1** Faire vivre **une aventure hors du commun** à des jeunes malades ataxiques.

**2** Communiquer et **changer le regard sur la maladie** :

- Au-delà du handicap, voir d'abord la personne et le potentiel énorme à se dépasser.
- Vivre la solidarité, partager des défis qui paraissent inenvisageables et qui donnent des étoiles dans les yeux des plus jeunes.

**3** **Se réunir** autour d'un challenge sportif :

Malades, valides, chercheurs et médecins, marins, marcheurs, cyclistes, se dépassant ensemble pour vaincre l'ataxie de Friedreich.

**4** Lever des fonds pour **soutenir la Recherche** :

- le financement d'un doctorant représente 35 000€ par an
- le financement partiel d'un programme de recherche 20 000€ par an.
- Un essai thérapeutique coûte 2 millions d'euros.

**471KMS EN 7 ÉTAPES (2018-2019)** : 1<sup>re</sup> étape, dimanche 29 avril 2018, La Charité/Loire-Gien 69 km.

## **SAMEDI 28 AVRIL 2018, AU PROFIT DE L'AFAF**

**MARCHE** : Départ 13h30 au Parçan (organisée par l'ASCM « Les mille pattes »)

**CONCERT** : A 18h00 à l'Église (organisé par Mesves Anim') avec la Chavannée

**REPAS** : Vers 20h00 au Parçan (organisé par Mesves Anim' et le Comité des fêtes)

**Prix du repas : 15 € (boissons non comprises)**

**INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENTS OBLIGATOIRES :**

Chez Virginie au Proximarché 03 86 37 94 09 et au secrétariat de la Mairie 03 86 69 04 87

**DERNIER DÉLAI D'INSCRIPTION 21 AVRIL 2018.**

# Noël des enfants

Le 3 décembre à la salle des fêtes, enfants et parents ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité qui leur a offert une comédie magique avec la Compagnie « Les Boutiques du Rêve ».

En première partie, « La valise du vieux magicien » raconte avec humour l'héritage reçu de la part d'un très, très vieux magicien.

Puis, une seconde histoire hyper interactive « A la rencontre de Nounoursette » a emmené le jeune public dans la montagne pour retrouver Nounoursette tout au long d'un voyage parsemé d'embûches.

Le spectacle terminé, l'arrivée du Père Noël était très attendue. Le vieux bonhomme a distribué des friandises puis, l'après-midi s'est terminé par un joyeux goûter.



# Noël des aînés

Le 10 décembre 2017, c'est dans une très bonne ambiance que 31 convives se sont retrouvés au Restaurant « Le Relais de Pouilly » pour apprécier le repas composé de :



38 colis alimentaires et 6 corbeilles composées de produits de beauté ont été distribués par les conseillers municipaux aux personnes qui ne pouvaient pas être présentes au repas.

Kir au Pouilly  
et son assiette apéritive

Croustade aux fruits de mer

**OU**

Bouchée à la Reine

Roulé de pintade farci  
accompagné

de ses pommes de terre grenaille  
et de sa sauce foie gras

**OU**

Pavé de saumon sur peau  
accompagné de son écrasé  
de pommes de terre  
et de sa sauce béarnaise

Délices du terroir  
sur son bouquet de verdure

Révélation sucrée

Douce noirceur



## AUX CAMBRIOLAGES

**Pas de la délation mais de la prévention !**

Ne restons ni indifférents, ni passifs, ni résignés. Faisons vivre une démocratie participative.

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de la Charité, présent aux vœux de la municipalité, a rappelé l'importance de l'action citoyenne cadrée par la préfecture « Vigilance citoyenne ».

« Ne rien faire c'est donner la liberté d'action à ceux qui commettent des larcins dans nos villages » nous disait Monsieur le Maire dans son discours de présentation des vœux du 13 janvier dernier.

Il ne s'agit pas de délation mais d'être « Des yeux et des oreilles de terrain » pour les gendarmes, à la recherche d'informations, comme la circulation répétée de véhicules qui pourraient sembler suspects.

Dans les villages où ce dispositif a été mis en place, on constate une baisse de ce type d'effraction.

N'attendons pas que notre commune devienne la cible de ces malfaiteurs, rejoignons l'ensemble des communes alentours en faisant confiance au dispositif de vigilance citoyenne.

Devenir une personne en contact avec la Gendarmerie et Monsieur le Maire pour informer sur des risques n'est pas une action de délation mais de prévention !

Contactez Monsieur le Maire. Il vous informera sur le rôle et les missions.

## Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain

### AMÉLIORATION DE L'HABITAT (PERMANENCES 2018)

Le Conseil Développement Habitat Urbanisme (CDHU) propose, en collaboration avec le Département de la Nièvre, des aides financières pour l'amélioration de l'habitat. Ces aides (PIG, Fonds de lutte contre la précarité énergétique, Fonds nivernais d'aide à la maîtrise de l'énergie) sont disponibles sous conditions de ressources.

Pour plus d'informations, le CDHU tiendra des permanences gratuites (sans rendez-vous) au cours de l'année 2018 au siège de la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain (4 place G. Clemenceau à Cosne-Cours-sur-Loire) : **Mercredi 10 janvier | 9h à 12h, mercredi 14 février | 9h à 12h, mercredi 14 mars | 9h à 12h, mercredi 11 avril | 9h à 12h, mercredi 16 mai | 9h à 12h, mercredi 13 juin | 9h à 12h.**

**CONTACTS** : Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain - 03 86 28 92 92 | [contact@cclvn.fr](mailto:contact@cclvn.fr)  
CDHU | Agence de la Nièvre - 03 86 36 01 51 | [accueil@cdhu.fr](mailto:accueil@cdhu.fr)

# Village de Noël 2017

Autour de la ferme et de ses animaux, notre village de Noël a accueilli, ce 17 décembre, un public généreux qui a su apprécier la qualité des produits exposés, la bourse aux jouets, les balades en calèche et, le soir, une prestation de jonglage de feu introduisant le traditionnel spectacle pyrotechnique :

« L'embrasement du Père Fouettard ».

Une édition qui évita les tracas météorologiques à la grande satisfaction du Père Noël venu spécialement à Mesves rencontrer les enfants.

La réussite de cette manifestation passe par un investissement des bénévoles que nous tenons à saluer et remercier très chaleureusement.





# POUILLY-SUR-LOIRE

## LES " TEMPS " DU CENTRE SOCIAL DE POUILLY-SUR-LOIRE

### ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES (12 AU 23 FÉVRIER ET DU 9 AU 20 AVRIL 2018) :

Le Centre Social de Pouilly-sur-Loire organise les vacances scolaires des enfants et jeunes du territoire. Les accueils de loisirs (maternel et primaire) ouvriront du 12 au 23 février et du 9 au 20 avril 2018 dès 7h30 jusqu'à 18h30. Depuis septembre 2017, tous les mercredis en période scolaire, les enfants et jeunes sont également accueillis en journée complète de 7h30 à 18h30. Si certaines familles rencontrent des problèmes liés aux déplacements pour transporter leur(s) enfant(s) vers l'accueil de loisirs des mercredis, des solutions peuvent-être trouvées en vous rapprochant du centre Social.

### SÉJOUR SKI POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE DU 18 AU 23 FÉVRIER 2018 :

Un séjour est proposé aux jeunes du 18 au 23 février 2018 afin de découvrir la charmante station de ski de Combloux en Haute Savoie. Ce séjour mutualisé avec les Centres Sociaux de Donzy et de Brinon-sur-Beuvron offrira la possibilité à 55 jeunes de s'initier ou de se perfectionner aux sports de glisse. Attention, pour le Centre Social de Pouilly, le nombre de places est limité à 12 jeunes âgés de 13 à 17 ans et 8 âgés de 8 à 12 ans.

### CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS) POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS À POUILLY-SUR-LOIRE :

On désigne par " accompagnement à la scolarité " l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir leur scolarité. Ces actions, qui se déroulent en dehors des temps de classe, sont centrées sur l'aide aux devoirs mais surtout sur les apports culturels qui peuvent être apportés aux enfants. La volonté du Centre Social est de favoriser des actions citoyennes et intergénérationnelles mais aussi d'impliquer les parents dans la vie sociale locale du territoire. Aussi, pour cette année, dans le cadre du CLAS, le projet est centré sur l'éveil calligraphique, avec l'intervention d'une professionnelle du domaine sur un cycle de 10 séances. Quelques places sont encore disponibles pour les élèves scolarisés à Pouilly-sur-Loire. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'enseignant de votre enfant ou du Centre Social.



### SÉNIORS :

Cette année, le Centre Social travaille en amont pour développer le secteur sénior avec l'objectif de rompre l'isolement des personnes âgées du territoire. Les seniors seront bientôt destinataires d'un questionnaire pour recenser leurs attentes et besoins. Ainsi, un programme d'activités adapté sera élaboré. Un voyage sera également organisé pour le second semestre. Afin de répondre aux problèmes liés à la mobilité, une étude est en cours pour la mise en place d'un transport à la demande. Cette démarche permettrait aux personnes âgées adhérentes au Centre Social de se rendre plus facilement chez les professionnels de santé (médecin, kinés, pharmacie, courses...). Des visites à domicile seront également organisées avec des bénévoles.

**À VENIR :** A l'occasion de carnaval, si les conditions météorologiques le permettent, un défilé est programmé pour le **mardi 13 février à 15h30** devant la salle des fêtes de Pouilly-sur-Loire. Ce même jour, un atelier cuisine parents/enfants est proposé aux familles dès 9h30. Nous vous attendons nombreux et déguisés... !!!

**DATE À RETENIR :** Jeux en Campagne samedi 9 juin 2018

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Centre Social du Canton de Pouilly-sur-Loire - 5 bis Place des Frères Mollet - 58150 Pouilly-sur-Loire  
Tél : 03.86.39.14.33 ou [centre-social-pouilly@orange.fr](mailto:centre-social-pouilly@orange.fr)

# ASCM « Les Mille Pattes »



**Le président, les membres du bureau  
de l'ASCM « Les Mille Pattes »  
présentent  
à tous les Mesverois et Mesverois  
leurs vœux les meilleurs  
de bonheur et santé pour 2018.**

**Quelques éléments pour vous permettre de mieux  
connaître notre association qui compte trois activités  
principales.**



## **LA GYMNASTIQUE DOUCE ET TONIQUE :**

Elle connaît un nouvel élan. L'arrivée de nouveaux adhérents a permis de compenser quelques défections. Aujourd'hui une quinzaine de personnes participent régulièrement à chaque séance, avec engouement et toujours dans une ambiance conviviale. C'est encourageant.

## **LES RANDONNÉES :**

Les randonneurs sont au rendez-vous les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois. La petite randonnée (6 à 7 kms), comme on l'appelle, est appréciée. Elle permet à des personnes qui ne peuvent marcher plus, de venir grossir les rangs de cette nouvelle activité.



## **LE SCRABBLE EN DUPLICATE :**

Cette activité est en plein essor. Chaque séance est attendue par ses adeptes.



*L'ASCM « Les mille pattes » est une association dynamique de votre commune, elle vous permet de vous divertir, de vous détendre, de vous maintenir en forme et en pleine santé physique ou mentale.*

***N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.***

***On a besoin de vous.***

## **RAPPEL SUR LES HORAIRES DES ACTIVITÉS :**

### **GYMNASTIQUE :**

Les cours de gymnastique sont dispensés les mardis et jeudis de 17h30 à 18h30 pour la « gym douce » et de 19h00 à 20h00 pour la « gym tonique ».

### **RANDONNÉES PÉDESTRES :**

Le premier et le troisième dimanche de chaque mois. Chaque randonnée est annoncée par voie d'affichage et de presse.

### **SCRABBLE EN DUPLICATE :**

Pour le second semestre les séances sont programmées les : 24 janvier, 28 février, 14 mars, 26 mars, 25 avril, 23 mai, 13 juin et 27 juin 2018.

*Merci à tous et encore bonne et heureuse année.*

*Le président, G. MAGRÉ*

## **L'ASCM « Les Milles Pattes » a fêté l'Épiphanie**



*Le président Gérard MAGRÉ a présenté ses vœux avant de déguster la galette des rois avec ses adhérents.*

Dimanche 7 janvier 2018, après la première randonnée de l'année, l'ASCM a convié les trois sections de l'association à se rassembler pour fêter l'Épiphanie.

Devant un parterre d'une quarantaine de personnes, le président a tenu à remercier le maire, Bernard GILOT pour le soutien apporté par la commune lors des activités et manifestations de l'association.

Il a remercié également l'ensemble du bureau et les divers intervenants pour leur engagement.

Enfin, il a félicité l'ensemble des adhérents pour leur participation et leur motivation, avant de présenter les vœux du bureau pour 2018.

A l'issue, la galette des rois a été partagée, en toute simplicité et convivialité autour du verre de l'amitié.

*Le président, G. MAGRÉ*

# Société de chasse

## « Le Faisan »

La société de chasse présente tous ses vœux pour 2018. Que cette année soit remplie de tendresse, d'amour, de bonheur et de santé.

*Opération Loire propre*

Organisée par les chasseurs

**SAMEDI 3 MARS 2018**

**RENDEZ-VOUS À L'ÉTANG À 8H30**

Après l'effort... café, petits gâteaux et verre de l'amitié seront offerts à tous les participants.

Le Président, P. DEROY

## L'Ablette Charitoise et l'Étang des Charmilles



En février, plusieurs membres du bureau ont poursuivi le nettoyage de la rive sud-est de l'étang.

Au mois d'août, nous avons fait intervenir une entreprise afin de recréer la rive tout en éliminant les racines des plantes aquatiques.

En novembre, nous avons empoissonné en gardons (100 kg).

Fin novembre, ce sont 40 kg de brochets et 40 kg de sandres qui ont été déversés.

En ce début d'année, le bureau prévoit quelques travaux nécessaires pour réparer les dégâts des récents coups de vent.

Nous invitons toujours les pêcheurs de Mesves à prendre leur carte auprès de L'Ablette qui assure l'empoissonnement de leur étang (cela nous est indispensable).

Le secrétaire, L. FONTENIL

## Comité des Fêtes

*Jean-Luc Bacquié le Président, les membres et bénévoles du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

Un grand merci pour votre fidélité lors de nos manifestations. Cette année une petite nouveauté... nous organiserons un déjeuner le **DIMANCHE 18 MARS** animé par Madame Nicole Mézière qui vous fera danser tout l'après-midi.

*Petit rappel : n'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire car les places des soirées en salle sont limitées.*

Le Président, J.-L. BAQUIÉ

## Club de l'Étang

2<sup>e</sup> semestre 2017

*Les membres du bureau du club de l'Étang vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.*

**Le 19 juillet** : Le loto club a réuni 33 personnes pour passer une après-midi conviviale.

Pour la première fois au mois d'août, le club a pris des vacances (remise aux normes de la salle des fêtes). Les réunions habituelles ont repris le 20 septembre.

**Le 24 octobre** : Réunion autour d'une bonne table au « Relais de Pouilly » pour le repas annuel et traditionnel dans une ambiance très chaleureuse.

**Le 29 novembre** : Le 2<sup>e</sup> loto a eu lieu. Le Club a apprécié la présence de personnes non adhérentes qui se sont jointes à nous et que nous remercions infiniment. Nous étions 42 participants. Le résultat fut très bénéfique pour le club.

**Le 20 décembre** : Le Club a terminé l'année par la dégustation de la bûche de Noël et diverses friandises.

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 21 mars 2018.

La Présidente, M. SAUBION

## SALLE DES FÊTES

**DIMANCHE 11 MARS 2018 à 12H30**

**REPAS DU CLUB**

**OUVERT à tous**

*animé par*

**Florence PARIOT**

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 7 MARS 2018

MME SAUBION : 03 86 69 08 81, MME ESTELA OU M. POTTIER.

**Venez nombreux !**



# Championnat départemental de cyclo-cross



Pour saluer la motivation de nos bénévoles et l'organisation à laquelle la commune s'est associée, Mesves a été de nouveau sélectionnée par la délégation départementale FFC et s'est vue attribuer le championnat de cyclo-cross ! C'est une grande fierté pour la commune d'être ainsi reconnue pour son engagement sportif.

Cette course se déroulera le 1<sup>er</sup> novembre 2018, jour chômé, en partie autour de l'étang.

Ce championnat s'ajoutera à une autre compétition cycliste, plus traditionnelle, le championnat de Mesves-sur-Loire (en juin : date à définir).

*Par ses clubs, ses associations et son investissement, Mesves-sur-Loire est réellement une commune sportive !*

**Nouveau**

## **COMITÉ DES FÊTES**

**DIMANCHE 18 MARS 2018**

SALLE DES FÊTES DE MESVES-SUR-LOIRE  
**DÉJEUNER et APRÈS-MIDI DANSANT**

**avec Nicole MÉZIÈRE**

Inscriptions : chez Virginie au « Proximarché ».

## **COMITÉ DES FÊTES**

**SAMEDI 21 AVRIL 2018**

SALLE DES FÊTES DE MESVES-SUR-LOIRE

## **SOIRÉE COUSCOUS**

Inscriptions : chez Virginie au « Proximarché ».

## **SALLE des FÊTES de MESVES-sur-LOIRE**

**SAMEDI 17 FÉVRIER 2018**

**à partir de 19h30**

## **JAM SESSION organisée par les MADMEN**

Vous êtes musicien, venez avec votre instrument faire un boeuf avec nous !  
(batterie, clavier, amplis et micros à disposition).  
Vous voulez simplement écouter, pas de problème, soyez les bienvenus !  
Buffet - Buvette

**ENTRÉE GRATUITE**

## **CONCOURS DE BELOTE**

(limité à 40 équipes)

organisé par l'ASCM « Les Mille Pattes »

**DIMANCHE 8 AVRIL 2018 à 14h**

**SALLE des FÊTES de MESVES-SUR-LOIRE**

**NOMBREUX LOTS**



# 17<sup>e</sup> FÊTE DE LA GRENOUILLE



## NOUVEAU !



Chers(es) Mesverois(es),

Pour ma première année, en tant que « Grand Maître Grenouilloux »,  
je propose d'introniser les enfants de 6 à 14 ans à la cérémonie des Grenouilloux.

Pour inscrire vos enfants (attention 2 tranches d'âges : « 6/9 ans » et « 10/14 ans »).  
Vous trouverez des bulletins de participation à l'intérieur du « P'tit Mesverois »  
et chez Virginie au « Proximarché ».

Une urne sera disponible au Proximarché route d'Antibes, jusqu'au 24 mars 2018, 17h.

Un tirage au sort sera effectué le **VENDREDI 24 MARS à 18H30 à la SALLE des FÊTES**,  
où toutes les familles seront conviées.

**Bonne chance aux enfants !**

M. Arnaud POITOU



# RÉTROSPECTIVE DES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2017

- Coussins berlinois
- Acoustique de la salle des fêtes
- Travaux électriques de la salle des fêtes
- Portes et fenêtres du secrétariat
- Carrelage salle du conseil et secrétariat
- Illuminations de Noël
- Stèle Commémoration
- Mur du pont du Mazou (en cours)
- Mise aux normes électriques et gaz des bâtiments
- Peinture grilles du monument aux morts
- Accessibilité de l'école
- Accessibilité salle des fêtes
- Candélabres rue des Perriers
- Agrandissement columbarium
- Enfouissement des réseaux et installation de nouveaux candélabres (route du Cimetière) et sortie Sud (route d'Antibes)
- Clôture aire de jeux





*Peinture, grilles  
du Monument  
aux morts*



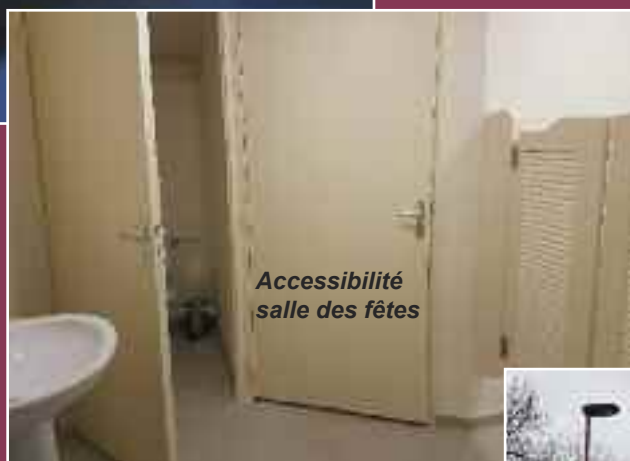
*Stèle  
camp-hôpital américain  
Mesves/Bulcy*



*Accessibilité  
écoles*



*Revêtement aux abords  
du pont du Mazou  
et de l'Église*



*Accessibilité  
salle des fêtes*



*Candélabres  
rue du Cimetière*



*Clôture  
aire de jeux*

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Dimanche 18 mars	Déjeuner et après-midi dansant	Salle des fêtes	Comité des fêtes
Dimanche 8 avril	Concours de belote	Salle des fêtes	Les Mille Pattes
Samedi 21 avril	Soirée couscous	Salle des fêtes	Comité des fêtes
Samedi 28 avril	<b>Marche au profit de l'AFAF*</b>	<b>Au Parçan à 13h30</b>	<b>Les Mille Pattes</b>
	<b>Concert de printemps au profit de l'AFAF*</b>	<b>Église de Mesves</b>	<b>Mesves Anim'</b>
	<b>Repas au profit de l'AFAF*</b>	<b>Au Parçan</b>	<b>Mesves Anim' et Comité des fêtes</b>
A définir	Prix cycliste de Mesves-sur-Loire		Municipalité et Fédération Française de Cyclisme (FFC)
Dimanche 13 mai	Fête de la grenouille	Au Parçan	Comité des fêtes
Samedi 16 juin	Concert d'été	Au Parçan	Mesves Anim'
Samedi 14 juillet	Fête Nationale	Au Parçan	Municipalité
Samedi 21 juillet	Fête de la Saint-Christophe	Etang des Charmilles	Comité des fêtes
Samedi 18 août	Brocante	Parc des Charmilles	Société de chasse
Dimanche 2 septembre	Repas des chasseurs	Parc des Charmilles	Société de chasse
Samedi 13 octobre	Soirée moules/frites	Salle des fêtes	Comité des fêtes
Jeudi 1 <sup>er</sup> novembre	Championnat départemental de cyclo-cross		Municipalité et Fédération Française de Cyclisme (FFC)
Samedi 24 novembre	Concert d'automne	Eglise de Mesves	Mesves Anim'
Dimanche 2 décembre	Noël des enfants	Salle des fêtes	Municipalité
Dimanche 9 décembre	Repas des aînés	Lieu à définir	Municipalité
Dimanche 16 décembre	Village de Noël	Place Bourdier	Mesves Anim'

\* AFAF : Association Française Ataxie de Friedreich